

Synthèse de l'atelier « GECA le faire » du 5 avril 2012

Thème : "Comment puis-je, au quotidien, améliorer la qualité de l'air que je respire ?"

Lieu et participants :

Lieu et horaire : Salle Consulaire, mairie de Marignier de 20 :00 à 21:30.

Participants : Anne-Marie, Denise, Anne, Christophe, Florence

Remerciements :

Un grand Merci à Marion Le Jay (Agenda 21) et à Christophe Péry (adjoint-maire) pour l'invitation à animer cet atelier et pour la mise à disposition de la salle.

Introduction

Présentation de Cellule verte Haute-Savoie par Florence

- Cellule verte Haute-Savoie, c'est un fonctionnement en réseau, basé sur l'échange d'expériences, pour rendre concret le développement durable dans la vie quotidienne.

- Quelques activités : Rencontres à thèmes, soirées, pique-niques, ciné-débat, ...

- Mise en place du « Réseau éco-conso74 » (thème alimentation en cours)

<http://reseauecoconso74.blogspot.com>

En savoir plus : www.cellule-verte.org ou cellule-verte@orange.fr

Ateliers "GECA le faire"

Les ateliers "GECA le faire" sont des discussions en petits groupes qui ont pour objectif de stimuler et motiver les participants à adopter un mode de vie éthique, respectueux de l'environnement et d'autrui. Les participants échangent sur leurs changements d'habitudes souhaitables en regard du développement durable, et discutent à la fois de l'intérêt d'adopter de nouveaux comportements et des difficultés rencontrées pour y parvenir. Ces rencontres ont pour but de contribuer à faire changer les habitudes de vie quotidienne sans moralisation ni stigmatisation des comportements.

Sommaire

- .- La qualité de l'air
- Le PPA (Plan Protection Atmosphère)
- Le mode de chauffage
- Les transports en commun
- La mobilité douce
- S'informer et changer nos habitudes

Synthèse de l'atelier « GECA le faire » du 5 avril 2012

La qualité de l'air

- Ci-dessous, deux photos prises le même jour par Anne-Marie. En haut, la vallée de l'Arve côté Cluses, et en bas, côté Pic du Marcellly. Chacun peut juger de la différence !



- Transversant :

Anne anime le projet Trans'versant, qui a pour objet de créer un espace privilégié de communication entre les élus, les associations et les socio-professionnels sur les enjeux du développement durable dans la Haute- Vallée de l'Arve afin de favoriser l'information à la population et les synergies.":

Récemment Trans'versant a organisé une table ronde sur la qualité de l'air. Le compte-rendu complet est disponible à l'adresse : <http://transversant.org/environnement-et-dd/air/table-ronde-qualite-de-air>

Trans'versant souhaite aussi valoriser ce qui existe et qui est trop peu connu, comme par exemple le site de co-voiturage du département.

Synthèse de l'atelier « GECA le faire » du 5 avril 2012

- Les différents polluants :

Les PM10 sont des poussières d'un diamètre inférieur à 10µm, qui proviennent pour moitié du chauffage et pour moitié des transports et de l'industrie. D'autres poussières plus fines, les PM2.5 (diamètre inférieur à 2.5 µm) proviennent essentiellement des véhicules diesel. Les particules atteignent les voies respiratoires, et ce, d'autant plus profondément qu'elles sont petites.

Parmi les autres principaux polluants, les NOx (oxydes d'azote) proviennent essentiellement du trafic (véhicules diesel)

Le site d'Air Rhône-Alpes, répertorie très clairement les caractéristiques des principaux polluants atmosphériques :

http://www.air-rhonealpes.fr/site/accueil/monaccueil/all/#Article/extraire/dioxyde_de_soufre

Les mesures prises par le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère)

Christophe a participé à toutes les réunions du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère). Il nous en livre les grandes lignes.

Des arrêtés préfectoraux devraient être publiés en deux temps : un premier groupe en avril, et un second à l'automne.

Les premières mesures qui devraient être prises concernent le chauffage :

1. Lors des transactions, les biens à la vente devront être en conformité avec les émissions autorisées par l'arrêté préfectoral

Un Fond National devrait être mis en place pour aider les particuliers à se mettre en conformité avec l'arrêté.

2. Lors des pics de pollution, les appareils émettant trop de PM10 seront interdits.

Pour cela, l'état devrait recenser les moyens de chauffage utilisés par les habitants du périmètre couvert par le PPA. Il semble donc absolument indispensable que les gens prennent conscience du problème.

3. L'écobuage sera interdit par arrêté préfectoral.

Cette mesure pose le problème des plate-formes de compostage qui ne sont pas assez nombreuses, et pas faciles à installer (les gens ne les veulent pas près de chez eux). De plus des matières organiques qui ne se compostent pas (tomates atteintes du mildiou, plantes invasives comme la renouée du Japon) devraient être incinérées.

<http://ressources.renouees.free.fr/>

Le deuxième groupe de mesures concerne les transports et se mettra en place à l'automne prochain (moment des inversions de températures accentuant les pollutions dans les vallées) :

1. La vitesse de circulation sur les routes limitées à 90 km/h ou plus serait réduite de 20km/h

Encore une fois, cette mesure ne pourra se mettre en place efficacement sans la compréhension et la participation des habitants.

2. des mesures restrictives seront appliquées aux poids lourds, en fonction de leur norme EURO. Les EUROS 3 seront interdits. Des dérogations seront nécessaires, au début, car les cars scolaires devront se mettre aux normes par exemple.

Synthèse de l'atelier « GECA le faire » du 5 avril 2012

3. Enfin, les entreprises de plus de 50 employés, ainsi que les zones d'activités de plus de 250 personnes devront mettre en place des PDE (Plans Déplacements Entreprises). Un accompagnement sera nécessaire.

<http://www.marignier.fr/PPA.news>

Les modes de chauffage

Denise s'interroge sur la pertinence des granules. Les granules bien secs sont très intéressants, mais certains sont vendus avec un taux d'humidité trop élevé.

Christophe explique que pour le chauffage au bois, il faut considérer à la fois la qualité du matériel et la qualité du bois. Une cheminée à foyer ouvert rejette beaucoup de polluants, notamment des PM10. Un poêle classique en rejette moins, et les nouveaux poêles à double combustion labellisés flamme verte, ainsi que les poêles à granules ont très peu de rejets polluants. En conclusion, un appareil labellisé Flamme Verte avec du combustible bien sec, émet très peu de PM10.

En savoir plus : <http://www.flammeverte.org/>

Les transports en communs

- Les bus

Il existe des fiches téléchargeables à l'adresse ci-dessous pour connaître les horaires de bus dans le département.

<http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-secondaire/informations-transports-107.html>

Quant on est « tout voiture », on n'imagine pas que voyager en bus puisse être agréable. Il faut parvenir à changer ses habitudes pour quitter le confort de sa voiture et découvrir le bien-être d'être à pied. Pour cela, il faut faire un effort, et cet effort est difficile.

La discussion s'articule autour des différentes lignes de bus locales, que les participants utilisent, de leurs souhaits et des difficultés rencontrées.

Anne-Marie s'offusque de ce que le bus de la Sardagne stationne de longues minutes, moteur allumé, alors qu'il pourrait très bien aller jusqu'à Scionzier où il n'y a pas de bus.

Christophe souligne qu'il n'est pas évident de mettre en place des lignes de bus lorsque les zones d'activités sont très clairsemées, comme c'est le cas à Marignier, par exemple.

Florence constate qu'au niveau interurbain, le réseau de transport en commun n'est ni très dense, ni très cadencé.

Cependant, la nouvelle ligne Le Fayet-Genève, qui circule toutes les heures, est sous-utilisée. Et c'est un coût élevé pour la collectivité. Les Associations ont un rôle très important à jouer en matière d'information du public.

Lorsque Florence utilise le Balad'Aulps bus, on la prend pour une touriste ou pour quelqu'un qui n'a pas de voiture, car les « locaux » ne prennent pas le bus habituellement. Denise note qu'avant les gens prenaient le car, et que ça fonctionnait très bien.

- Les trains

Anne a entendu dire qu'en Maurienne 20000 poids lourds utilisent le fret, alors que la capacité totale est de 300000 véhicules. D'après Christophe, il semblerait que la Sncf Fret ne soit pas en mesure de fournir ce service. Mais on ne sait pas ce qu'il en est de la volonté de l'état français...

Synthèse de l'atelier « GECA le faire » du 5 avril 2012

Le train qui fait Cluses-La Roche chaque heure semble avoir du succès.

- Le co-voiturage

Anne aimerait un système de co-voiturage pour aller sur le marché, par exemple, pour elle de Cordon à Sallanches.

Florence indique que le site de co-voiturage du Conseil Général est très bien fait. Anne-Marie va en parler à sa fille qui cherche à co-voiturer entre Châtillon et Cluses. <http://www.covoiturage.cg74.fr/>

La mobilité douce

- Le vélo

Anne fait remarquer que le vélo c'est très agréable, bon pour la santé, mais attention aux voitures, qui mettent les cyclistes en danger. Ce n'est pas évidemment d'avoir des usages différents sur la même chaussée. De même, Florence a beaucoup utilisé le vélo avec remorque pour emmener ses enfants à l'école. C'était très agréable mais il fallait partir assez tôt pour ne pas être gêné sur la route par les autres parents qui emmenaient leurs enfants en voiture.

La commune de Marignier va créer trois kilomètres de pistes cyclables sur la commune.

- A pied

La commune de Marignier a mis en place un pédibus communal, avec assurance, et employés communaux. C'est un coût élevé pour la commune, mais cela répond à une volonté politique. Une cinquantaine d'enfants utilisent régulièrement ce pédibus.

Anne-Marie remarque qu'aller à pied est une bonne habitude à prendre, une question d'éducation aussi.

Informer et changer nos habitudes

Christophe constate qu'un gros problème réside en la méconnaissance du grand public des sources de pollution. Les collectivités locales et les associations ont un gros travail d'explication à faire car l'implication des habitants est nécessaire.

Concernant le PPA, Anne sent un besoin très fort de la population que des mesures efficaces soient prises très rapidement.

Christophe est confiant en l'avenir. La qualité de l'air est un problème de santé publique, et il ne doute pas qu'il soit résolu, maintenant qu'il est pris à bras le corps. Pendant des années, rien n'a été fait, et de ce fait, beaucoup de retard s'est accumulé.

Comment changer ses habitudes ? Florence a été amenée à déménager plusieurs fois. C'est l'occasion de changer d'habitudes, et quitte à en changer, on en prend de bonnes. Mais quand on a pris l'habitude de sortir la voiture pour la moindre course, prendre le vélo ou aller à pied requiert un gros effort. Les périodes de vacances sont des moments propices pour tester et changer notre rapport à la voiture. L'arrivée d'un enfant où toutes les habitudes sont chamboulées, est aussi un temps propice pour réaménager notre espace et nos habitudes de vie.

Anne souligne que c'est pour parcourir le premier kilomètre qu'une voiture pollue le plus. C'est d'autant plus vrai que les températures sont basses. Cela devrait inciter les gens à ne pas prendre leur voiture pour effectuer de courts trajets.